

**DECISION N° 2018-202**

MP/MS/JG

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques, et notamment l'article 15 ;

Vu l'arrêté de concours externe pour le recrutement d'un-e assistant-e ingénieur-e BAP J, emploi-type : Assistant-e des ressources humaines à l'Institut national d'études démographiques;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Composition du jury du concours externe n° 2018-02 pour le recrutement d'un-e assistant-e ingénieur-e affectation : Service des ressources humaines à l'Ined

**Président du jury** : **Jean-François Pierre** – Sous-directeur du recrutement à la DGRH du MESRI.

**Membres** :

- Marie Christine Pennanech-Moutche** - Ingénieur d'études à l'INED – Adjointe au chef du service budgétaire à l'Ined.
- Sonia Soares** – Agent comptable à l'Ined
- Marc Szuszkín** – Chef du service des ressources humaines à l'Ined
- Raphaël Laurent** – Ingénieur d'études à l'Ined – Adjoint au chef de service du SISI à l'Ined.

**Article 2** : La secrétaire générale de l'Ined est chargée de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage au tableau pendant une durée de deux mois.

Fait à Paris le 8 octobre 2018,  
La Directrice de l'Ined,



Magda Tomasini